

SAISON 2020/2021

La CNS GRS a modifié certains points que vous avez peut-être anticipé.....OU PAS 😊

Individuels :

Après un stage technique consacré à la refonte du programme individuel en 2019, de nombreuses idées ont permis d'orienter les besoins et les attentes de ces différentes catégories du programme « National ».

La CNS GRS à partir de cette réflexion, a élaboré plusieurs changements :

- Diminution du nombre de catégories d'âges,

- Nous avons re découpé les années d'âges du programme National pour avoir une meilleure répartition du nombre de gymnastes par catégorie sur tout le territoire ainsi qu'une meilleure homogénéité des gymnastes en matière de maturité. Les nouvelles catégories seront désormais :
 - National 11-14 ans
 - National 15-18 ans
 - National 19 ans et +

- Suppression des programmes National B et National A

- Création de 2 programmes sans distinctions d'âges appelés « Master » et « Performance » :
 - Le programme « Master » sera la suite logique du programme National. Elle concerne des gymnastes de très bon niveau sachant présenter un projet artistique plus approfondi.
 - Le programme « Performance » s'adresse à des gymnastes évoluant dans la haute performance. Tous les paramètres de l'activité sont maîtrisés. 3 enchaînements différents (et 3 engins différents) seront demandés dans ce programme.

Les attentes et contrats techniques de chacun de ces programmes et catégories sont précisés dans la brochure des individuels de la saison.

Equipes 2020/2021 :

Au vu du contexte sanitaire actuel, et de la crise que nous vivons actuellement la CNS a décidé de reconduire le programme équipes 2019/2020 sur l'année 2020/2021.

Les impacts pour les associations et leurs gymnastes étaient en effet trop importants en cas de modification du programme.

De ce fait, nous avons adapté les années d'âges pour que vous puissiez, si vous le souhaitez, garder les mêmes compositions d'équipes.

Par exemple, pourront être en national 2, des gymnastes nées en 2009-2008-2007-2006-2005.

ATTENTION : Le règlement général reste néanmoins applicable comme tous les ans que ce soit pour un problème de niveau ou d'âge, et les montées demandées par la CNS à la suite du Championnat National individuel 2020 devront être appliquées.

Code de pointage :

Dans la continuité du travail engagé par la CNS GRS depuis 3 ans, des modifications sur les difficultés ont été apportées dans le code : certaines ne sont plus autorisées dans certaines catégories mais nous vous laissons le plaisir de relire votre code afin de le découvrir ou de le re découvrir 😊.

Divers :

Le contexte actuel fait que nous avons décidé de ne pas appliquer les différentes amendes concernant le Championnat National Individuel.le.s qui s'est déroulé à Massy, les 18 et 19 Janvier derniers.

Soyez malgré tout vigilant.e.s pour les futures manifestations, les sanctions seront de nouveau appliquées dès la saison prochaine, en cas d'infraction relevée.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à vos responsables des commissions techniques régionales qui nous les feront suivre.

Prenez soin de vous.